

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Mélanie Meunier**

<https://www.cadre21.org/membres/9ce58b847a912ee797f0f2a6>

Date d'obtention : 2024-04-19 15:42:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Une fois que nous avons une situation de sextage qui nous est rapportée, nous devons ouvrir la trousse. La trousse est un guide pour nous que la situation nous amène à appeler les policiers pour déclencher le suivi sexto ou que nous décidions d'agir seulement à l'interne.

Remplir la grille d'évaluation de l'incident. Remplir les fiches nous permet de suivre une procédure, de poser des questions en se détachant émotionnellement de la situation.

Suite à cela se concerter en équipe pour faire le point. Avoir en tête qu'il faut déterminer si c'est un acte malveillant ou impulsif.

Se séparer les tâches : voir des témoins, l'auteur (si on juge que c'est impulsif), confisquer des téléphones au besoin

Appeler le 911 - leur remettre nos grilles

Signaler à la DPJ/Batshaw tant pour la victime que l'auteur

Collaborer avec les parents

Appliquer nos mesures de soutien et d'encadrement

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens de la mise en situation lors de la formation est que tout peut aller très rapidement et qu'il nous faut intervenir dès que la situation arrive à nos oreilles. De plus, même si plusieurs personnes sont impliquées et qu'il y a eu partage volontaire de l'image de la jeune fille, l'acte n'est pas automatiquement malveillant. Il faut bien globalement analyser la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, l'étape la plus délicate est de rencontrer les parents pour leur transmettre la situation.

Cela peut aussi être de discuter avec la victime, car c'est très gênant et personnel. Par contre, j'ai des intervenants en or, donc ils sauront bien intervenir. Ayant un rôle de direction adjointe, je vois mon rôle plus de "superviseur" pour nous assurer que nous suivions bien les étapes et que rien ne soit oublié. À notre école, ce sera la psychoéducatrice qui sera la coordonnatrice des interventions.